

# BPJEPS APT



**Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous »**

N°de fiche RNCP37191 - Certificateur : MINISTRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Date d'enregistrement de la certification : 01-03-2023

## Objectifs :

Acquérir les compétences nécessaires :

- pour animer des séances de découverte et d'initiation des activités physiques et sportives diversifiées (activités et jeux sportifs, activités physiques en espace naturel, activités physiques d'entretien corporel),
- pour l'élaboration et la mise en œuvre de séances et cycles pédagogiques,
- à l'entretien des capacités physiques générales,
- à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'animation dans le champ des APT,
- à la conduite d'un cycle de séance dans le cadre d'un projet.

## Pré-requis :

- Etre âgé(e) de 18 ans le jour des tests de sélections,
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalence,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement datant de moins de 3 mois,
- Avoir réussi les Tests d'Exigences Préalables (T.E.P) à l'entrée en formation ou être titulaire du CQP ALS JSJO.

## Organisation de la formation :

Formation en alternance : 615 heures minimums de formation en centre, 415 heures minimum en entreprise.

# BPJEPS APT

## Les contenus de la formation :

Les 4 Unités de compétences du BPJEPS APT :

- Deux unités transversales aux BPJEPS, quelle que soit la mention :



UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.



UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Deux unités capitalisables spécifiques à la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous :



UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous ».



UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

## Modalités d'évaluation :

1) Un test pour les Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP) dans le premier mois de la formation.

2) 4 épreuves de certification :

- Pour les UC1 et 2, une certification : remise d'un dossier présentant l'action d'animation conduite au sein de la structure d'alternance et présentation orale de l'action d'animation, suivi d'un entretien avec le jury composé de 2 membres.
- Pour l'UC 3, deux certifications (1ère et 2nd famille d'activités) : sur le site d'alternance ou en OF au cours de la formation, remise d'un dossier et mise en œuvre de 2 cycles dans le champ des APT avec au moins 2 familles d'activités parmi les Activités Physiques d'Entretien Corporel, les Activités et Jeux Sportifs ou les Activités Physiques en Espaces Naturel ; Réalisation de 2 séances (évaluation possible à partir de la 4ème séance du cycle) devant un jury suivi d'un entretien. « 15 jours avant chaque épreuve, le candidat remet un dossier présentant un cycle de 6 séances propre à la famille d'activité choisie »
- Pour l'UC 4, une certification (3ème famille d'activités) : Évaluation sur le site de l'OF, mise en œuvre d'une séance dans le champ des APT avec pour support la famille d'activité restante (non choisie en UC3)

Le diplôme peut-être obtenu de manière complète ou validé partiellement (obtention d'une ou plusieurs UC)

## Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques au sein d'Action Prévention Sport, classes inversées, cours en distanciel sur une plate-forme dédiée, découverte d'activités physiques et mise en situation professionnelle dans notre salle de sport et au Parc du Tremblay, participation à un projet collectif au sein d'APS.

## Débouchés et suite de parcours :

Le ou la titulaire du BPJEPS APT peut exercer au sein : des associations sportives, des fédérations sportives, des associations socio-éducatives, des services jeunesse et/ou sport des collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires du 1er degré, de structures de loisirs et de tourisme, de structures d'animation périscolaires...

Il ou elle peut poursuivre sur : une formation en DEJEPS Développement de Projet Territoires et Réseaux ou Animation Socio-Educative ou Culturelle; un autre BPJEPS, pour lequel les UC 1 et 2 seront déjà validés ; une filière universitaire

# BPJEPS APT

## Modalités d'accès :

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil dans nos locaux, par mail, ou lors des réunions d'information collective : à venir ([s'inscrire en appelant APS ou via notre site](#))

Dossier complet à remettre (par courrier ou par mail) au plus tard le : à venir

Après vérification des pièces du dossier, une convocation aux tests de sélection sera envoyée au plus tard 1 semaine avant les tests. Dates des tests de sélection : du à venir Les épreuves de sélection consistent en : 1 séance de pratique physique, 1 épreuve écrite, 1 entretien de motivation.

## Planning de la formation : à venir

Semaine type - En centre de formation : mardi, vendredi de 9h à 17h ; lundi et jeudi de 9h à 12h30. En structure d'alternance : mercredi toute la journée, en soirée les autres jours de la semaine. La présence en structure varie en fonction de l'organisation de cette dernière. Le cumul hebdomadaire des heures en centre de formation et en structure d'alternance ne doit jamais dépasser 35h, conformément au code du travail.

## Tarifs et financements :

- Frais d'inscription : 30 euros
- Coût de la formation : entre 7687,5 euros pour une formation complète en fonction du type de financeurs. Pour toute formation partielle, veuillez demander un devis ([aps@actionpreventionsport.fr](mailto:aps@actionpreventionsport.fr))
- Financeurs possibles : Pôle Emploi, Missions locales, OPCO, associations, CPF, PTP,
- Places conventionnées possibles pour les demandeurs d'emploi, attribuées par l'organisme de formation une fois la sélection des candidats terminée par l'OF.
- Financement personnel : sur devis ([aps@actionpreventionsport.fr](mailto:aps@actionpreventionsport.fr))

## Lieu de formation :

7, rue Roland Martin Bat D 94500 Champigny sur Marne & 13 Rue Santeuil, 75005 Paris

## Pour en savoir plus :

Inscriptions : [aps@actionpreventionsport.fr](mailto:aps@actionpreventionsport.fr) //

Pour toute information complémentaire : 01 48 85 08 32 / [aps@actionpreventionsport.fr](mailto:aps@actionpreventionsport.fr)

[www.actionpreventionsport.fr](http://www.actionpreventionsport.fr)

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Maryse Delvallée pour envisager les conditions d'accueil : [maryse.delvallee@actionpreventionsport.fr](mailto:maryse.delvallee@actionpreventionsport.fr)

